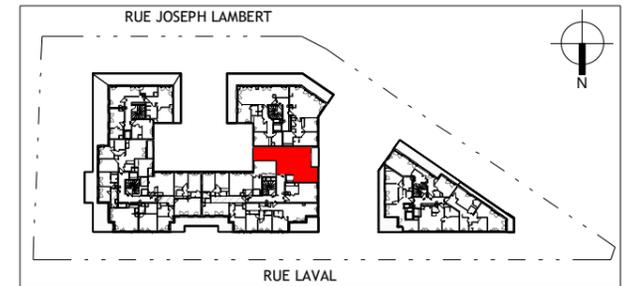


19-21, rue Laval 92210 SAINT-CLOUD



B301 Appartement 3 pièces - R+3

ENTREE-SEJOUR-CUISINE	33.27 m ²
CHAMBRE 1	13.71 m ²
CHAMBRE 2	13.50 m ²
SDB	5.39 m ²
WC	2.09 m ²

TOTAL SURFACE HABITABLE 67.96 m²

LOGGIA	6.71 m ²
--------	---------------------

TOTAL SURFACE (S) ANNEXE (S) 6.71 m²

LEGENDE:			
	Interrupteur simple allumage / double allumage		Prise de courant 2P 10A-T
	Interrupteur va & vient - allumage simple		Prise de courant 2P 10A-T (accessibilité Personnes Handicapées) entre 0.50m et 1.50m du sol
	Interrupteur va & vient / va & vient double		Prise de courant 2P 10A-T "haute" à 1.10m du sol
	Bouton poussoir		2 Prises de courant 2P 10A-T "haute" à 1.10m du sol dédiées hotte
	Interrupteur simple allumage à vent		Prise de courant 2P 10A-T "haute" à 1.80m du sol dédiée hotte
	Commande locale volet roulant		Prise de courant 2P 10A-T éclairage
	Point d'éclairage avec double DCI (plafonnier)		Prise de courant 2P 30A-T double plaque de cuisine
	Point d'éclairage avec double DCI (applique)		Prise de courant spéciale ligne directe L-V, LL, FOURN
	Alimentation volet roulant		Prise de communication RAS
	Gaîne Technique Logement		Sèche serviettes
	Vidéophone		Radiateur
	Détecteur autonome assésseur de lumière		Robinet de puisage
	Commande centralisée éclairage/volets ou arts électriques		

ELEMENTS DE CUISINE:		
LL: lave linge	C: bloc cuisson	
LV: lave vaisselle	F: réfrigérateur	
PF: porte-fenêtre	GTL: tableau électrique	
F: fenêtre	GC: garde-corps	
VR: volet roulant	PL: placard	
		faux-plafond/soffite h:2m25

NOTA:
Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2,50m
La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

DATE: JUIN 2020 INDICE:

NOTA:
-Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
-Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
-Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantation électriques, ainsi que la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
-La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs, et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
-Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.

